

## Annexe C

# Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes

1577, avenue Dublin, bureau 14  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5  
Canada

Téléphone : (204) 945-0350  
Télécopieur : (204) 948-3286  
Courriel : [classsize@gov.mb.ca](mailto:classsize@gov.mb.ca)

Le 20 novembre 2001

Destinataires : Directeurs généraux des écoles  
Manitoba Association of School Trustees  
Manitoba Association of School Superintendents  
Manitoba Teachers' Society  
Council of School Leaders  
Manitoba Association of Parent Councils  
Student Services Administrators' Association of Manitoba  
Manitoba Association of School Business Officials

Madame, Monsieur,

À titre de renseignement, je joins à cette lettre une copie du *Profil des classes et des cours de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4* sur l'effectif et la composition des classes, ainsi que l'information et les instructions nécessaires pour le remplir. On se charge actuellement de la distribution du profil à un échantillon d'écoles publiques choisies au hasard offrant un enseignement de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4. Nous demandons aux enseignants de ces écoles de remplir le profil au cours de la semaine du 26 au 30 novembre 2001.

À titre de renseignement, vous trouverez également ci-joint une liste des écoles choisies au hasard qui participeront à ce processus. Soyez conscient que l'échantillon vise une représentation des perspectives régionales et provinciales et non divisionnaires. L'échantillon tient compte de facteurs comme la proportion d'enseignants et d'élèves en fonction des régions et des années d'études, de la langue d'enseignement et du type d'organisation scolaire (p. ex., années intermédiaires, premier cycle du secondaire, maternelle au secondaire 4, années secondaires). Les directeurs d'école doivent retourner les profils dûment remplis au cours de la semaine prochaine à la Direction de la recherche et de la planification d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et d'Enseignement postsecondaire Manitoba.

Si vous avez des questions ou désirez nous faire part de vos préoccupations, veuillez communiquer avec la Direction de la recherche et de la planification par téléphone au 945-0350 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 0350 ou par courriel, [classsize@gov.mb.ca](mailto:classsize@gov.mb.ca).

Nous apprécions l'appui que vous accordez au travail de la Commission.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le commissaire,

Glenn Nicholls

p.j.

# Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes

1577, avenue Dublin, bureau 14  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5  
Canada

Téléphone : (204) 945-0350  
Télécopieur : (204) 948-3286  
Courriel : classsize@gov.mb.ca

Le 21 novembre 2001

Destinataires : Les directeurs d'école

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, M. Drew Caldwell m'a chargé de mener la Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes. La Commission a pour mandat de déterminer s'il est nécessaire d'adopter une politique provinciale en ce qui concerne l'effectif et la composition des classes et, si besoin est, de faire des recommandations sur le contenu d'une telle politique, ses coûts et ses avantages pour les élèves, les enseignants, les parents et les communautés. Dans ses recommandations, la Commission déterminera si l'effectif des classes devrait être un élément négociable et arbitral du processus de négociation collective.

La Commission a travaillé avec la Manitoba Teachers' Society, la Manitoba Association of School Trustees, la Manitoba Association of School Superintendents, le Council of School Leaders, la Manitoba Association of Parent Councils et la Student Services Administrators' Association of Manitoba, afin de mettre sur pied un processus qui lui permettrait de remplir son mandat. Un élément important de ce processus consiste à recueillir de l'information sur l'effectif et la composition des classes de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4 dans toute la province. C'est la raison pour laquelle votre école a été choisie au hasard pour participer à ce processus.

Je vous demanderais de bien vouloir distribuer aux enseignants de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4 de votre école le profil ci-joint, ainsi que les renseignements et les directives qui s'y rattachent. N'hésitez pas à faire des copies supplémentaires du profil et des directives. Les enseignants devront remplir le profil pendant la semaine du 26 au 30 novembre 2001. S'ils manquent de temps, cependant, ils pourront utiliser les premiers jours de la semaine suivante pour finir de remplir le profil. **Les enseignants doivent vous retourner les profils dûment remplis. Veuillez les recueillir et les retourner à la Commission, au plus tard le vendredi 7 décembre 2001, dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.**

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec la Direction de la recherche et de la planification en téléphonant au (204) 945-0350 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 0350. Vous pouvez également envoyer un message électronique à l'adresse suivante : classsize@gov.mb.ca.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le commissaire,

Glenn Nicholls

p. j.

## Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes

1577, avenue Dublin, bureau 14  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5  
Canada

Téléphone : (204) 945-0350  
Télécopieur : (204) 948-3286  
Courriel : classsize@gov.mb.ca

Le 21 novembre 2001

Destinataires : Les enseignants de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, M. Drew Caldwell m'a chargé de mener la Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes. La Commission a pour mandat de déterminer s'il est nécessaire d'adopter une politique provinciale en ce qui concerne l'effectif et la composition des classes et, si besoin est, de faire des recommandations sur le contenu d'une telle politique, ses coûts et ses avantages pour les élèves, les enseignants, les parents et les communautés. Dans ses recommandations, la Commission déterminera si l'effectif des classes devrait être un élément négociable et arbitral du processus de négociation collective.

La Commission a travaillé avec la Manitoba Teachers' Society, la Manitoba Association of School Trustees, la Manitoba Association of School Superintendents, le Council of School Leaders, la Manitoba Association of Parent Councils et la Student Services Administrators' Association of Manitoba, afin de mettre sur pied un processus qui lui permettrait de s'acquitter de son mandat. Un élément important de ce processus consiste à recueillir de l'information sur l'effectif et la composition des classes de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4 dans toute la province. C'est la raison pour laquelle votre école a été choisie au hasard pour participer à ce processus.

Le profil que vous trouverez ci-joint vise à recueillir des renseignements sur l'effectif et la composition de votre salle de classe. Je vous demanderais de bien vouloir remplir ce profil pendant la semaine du 26 au 30 novembre 2001. Si vous manquez de temps, cependant, vous pouvez utiliser les premiers jours de la semaine suivante pour finir de le remplir.

Je sais que vous avez tous des horaires très chargés, surtout en cette période de l'année. Je tiens à vous dire combien j'apprécie votre contribution importante au travail de la Commission.

Veuillez remettre le profil dûment rempli à votre directeur d'école.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le commissaire,

Glenn Nicholls

p. j.

## **Commission chargée de l'analyse de l'effectif et de la composition des classes**

### **Profil des classes et des cours de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4**

---

#### **Renseignements et directives**

#### **Objectif du profil des classes et des cours de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4**

Le questionnaire ci-joint sur le profil des classes est destiné à recueillir, à l'échelle de la province, des renseignements sur l'effectif et la composition des classes et des cours de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4. **La Commission reconnaît que le profil obtenu ne pourra pleinement rendre compte des complexités ou des subtilités de la vie de tous les jours en classe et à l'école. Il permettra plutôt de comprendre, dans leurs grandes lignes et à un moment précis, les problèmes que posent l'effectif et la composition des classes dans toute la province.**

Votre participation est valorisée et nous importe beaucoup. Les questions soulevées par l'effectif et la composition des classes peuvent varier d'une région à l'autre, ce qui risque d'influer sur les recommandations. La Commission devant prendre ces différences en considération, il est capital de recueillir de l'information aux niveaux de l'école et de la salle de classe. **Il s'ensuit que l'anonymat ne peut être garanti. Cependant, la Commission respectera le caractère confidentiel de l'information fournie par les enseignants. Seules des données collectives ou globales seront rendues publiques. Aucune donnée ne sera transmise concernant un enseignant particulier ou une classe particulière.**

#### **Directives générales**

Tous les enseignants de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4 devraient remplir le questionnaire ci-joint pendant la semaine du 26 au 30 novembre 2001.

Si vous êtes un titulaire de classe qui partage son emploi, veuillez cocher la case appropriée au haut du questionnaire. Si le partage a lieu entre la matinée et l'après-midi, l'enseignant de la classe du matin devrait déterminer le profil de l'effectif, et les deux enseignants devraient répondre aux questions ouvertes individuellement. Si le partage de l'emploi a lieu en rotation un jour sur deux, l'enseignant qui est en fonction le mercredi, pendant la semaine du 26 au 30 novembre 2001, devrait déterminer le profil de l'effectif, et les deux enseignants devraient répondre aux questions ouvertes individuellement.

Les enseignants qui travaillent dans plus d'une école participant à cette collecte de renseignements devraient remplir un questionnaire pour chaque école où ils travaillent en suivant les directives énoncées ci-dessus.

Veuillez indiquer le nom de la division ou du district scolaire et de l'école où vous enseignez.

**Directives propres au profil****Nombre total d'élèves de la classe**

Veillez indiquer le nombre total d'élèves de votre classe ou cours par année d'études, matière(s), nom et numéro du cours (par exemple, Mathématiques pré-calcul de Secondaire 4) et le programme d'enseignement dont vous êtes actuellement chargé jusqu'à un maximum de six classes. Dans les situations où vous êtes chargé d'une année d'études entière ou plus (par exemple, la 7<sup>e</sup> année ou les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années), veuillez indiquer le nombre total d'élèves par année d'études et préciser qu'il s'agit de matières multiples dans la colonne des matières et indiquez le nom et le numéro de(s) cours. Si vous enseignez à des élèves ayant des besoins spéciaux et faisant partie d'une salle de classe décloisonnée d'enseignement à l'enfance en difficulté, à des élèves d'un cours de vie autonome ou d'un programme d'éducation alternatif, veuillez indiquer s'il s'agit d'une classe décloisonnée (CD) et le nombre total d'élèves de cette classe.

Les orthopédagogues, les conseillers en orientation ou les autres enseignants qui n'enseignent pas pendant la semaine du 26 au 30 novembre 2001, devraient répondre aux questions ouvertes sur les facteurs de composition qui touchent leur travail quotidien.

**Programme d'enseignement**

Veillez indiquer s'il s'agit du programme anglais (A), français (F) ou d'immersion française (I).

**Nombre total d'élèves pour qui une aide de niveaux II et III est versée**

Veillez indiquer le nombre total d'élèves de niveaux II et III de votre salle de classe pour qui une aide a été versée par Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba pour l'année scolaire 2001–2002. Il est possible que votre école ou votre division ou district scolaire ait inscrit comme élèves de niveaux II ou III des élèves pour qui le Ministère ne verse aucune aide. Vous pouvez utiliser la question ouverte figurant dans le profil pour décrire l'effet que ces élèves ou d'autres élèves présentant des troubles du comportement ou ayant des besoins d'apprentissage spéciaux peut avoir sur la composition de votre classe et le travail que vous y accomplissez tous les jours.

**Questions ouvertes**

**Les questions ouvertes ont pour objectif de vous fournir l'occasion de décrire toutes les circonstances et toutes les conditions qui sont susceptibles d'influer sur la composition de votre classe et le travail que vous y accomplissez tous les jours.** Sans se limiter à ceux-ci, les facteurs à prendre en considération incluent les élèves présentant des troubles du comportement ou ayant des besoins d'apprentissage spéciaux, le taux de déplacement des élèves, la superficie de la salle de classe et l'effet de la présence de plusieurs aides-enseignants dans la salle de classe, y compris l'effet sur l'horaire, le suivi des élèves et l'évaluation de leur performance.

Au besoin, veuillez utiliser le verso du profil des classes.

Si vous avez des questions sur le profil, veuillez communiquer avec la Direction de la recherche et de la planification, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, et Enseignement postsecondaire Manitoba au 945-0350 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 0350.

**Une fois le profil rempli, veuillez le retourner au directeur d'école au plus tard le vendredi 30 novembre 2001.**

**Merci de votre participation.**

## Profil des classes et des cours de la 7<sup>e</sup> année au secondaire 4 (du 26 au 30 novembre 2001)

Division ou district scolaire : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Enseignant : \_\_\_\_\_

Emploi partagé

1. Veuillez indiquer le nombre total d'élèves de votre classe ou cours par année d'études, matière(s), nom et numéro du (des) cours, et le programme d'enseignement dont vous êtes actuellement chargé JUSQU'À UN MAXIMUM DE SIX classes.

Nombre total d'élèves de la classe ou du cours	Année(s) d'études	Matière(s) Nom et numéro du (des) cours	Programme d'enseignement (A) (I) (F)	Nombre total d'élèves en difficulté pour qui une aide des niveaux II et III est versée
1				
2				
3				
4				
5				
6				

2. Veuillez décrire tout besoin exceptionnel de vos élèves en matière d'apprentissage, tout facteur socioéconomique ou culturel, ou tout facteur scolaire qui pourrait influencer sur la composition de votre classe ou cours et le travail que vous y accomplissez tous les jours.

---



---



---



---

3. Veuillez indiquer les aspects de la composition de votre classe qui influent le plus sur la nature de votre travail.

---



---



---



---